



COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Cosne-Cours-sur-Loire, le 15 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Jeudi 21 septembre 2023 à 19 heures

SALLE DU PALAIS DE LOIRE

Rue du Général de Gaulle à Cosne-Cours-sur-Loire

ORDRE DU JOUR

I – COMMANDE PUBLIQUE

I-III – Conventions de mandat

1. Approbation et autorisation de signer la prorogation de l'avenant à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville.

III – DOMAINE ET PATRIMOINE

III-I – Acquisitions

2. Acquisition de la parcelle AV 660 située lieudit Les Carrières.

III-III – Locations

3. Convention de superposition d'affectations du domaine public fluvial.

IV – FONCTION PUBLIQUE

IV/I – Personnels titulaires et stagiaires de la FPT

4. Modification du tableau des effectifs.

IV/V – Régime indemnitaire

5. Régime des astreintes.



VII – FINANCES LOCALES

VII/I – Divers

6. Décision modificative n°2 – Budget Principal Ville.
7. Décision modificative n°1 – Budget Assainissement.

VII/V – Subventions

8. Attribution d'aides en faveur de la transition écologique.

VIII – DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES

VIII/IX – Culture

9. Convention de partenariat entre LA MAISON - Maison de la Culture de Nevers Agglomération et la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire, dans le cadre de la saison culturelle 2023/2024.

IX/ AUTRES DOMAINES DE COMPETENCE

IX/I – Autres domaines de compétence des communes

10. Demande de subvention auprès de la F.F.F. (Fédération Française de Football) pour la rénovation de l'éclairage du terrain d'honneur du stade Raphaël Giroux dans le cadre du FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur).

QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

INFORMATIONS DIVERSES

Daniel GILLONNIER
Maire de Cosne-Cours-sur-Loire